Formation



Certification Professionnelle

Entrepreneur de la TPE



Public et Prérequis

- Avoir un projet de création d'entreprise (le projet doit être formalisé)
- Avoir un niveau de compétences de culture générale équivalent au Bac
- Avoir un niveau de compétences numériques nécessaire pour participer aux activités et aux travaux à distance

Les prérequis seront analysés par le comité de sélection lors de l'examen du dossier d'admission.

Méthode et supports pédagogiques

- Apports théoriques avec supports écrits
- Exercices en sous-groupe et correction par le groupe Jeux de rôle 2 par 2
- Pitchs
- Recherche active sur internet
- Temps de questions Réponses
- Temps individuel pour mise en pratique dans son projet personnel

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial
- Elaborer et piloter la stratégie opérationnelle
- Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité
- Elaborer son action commerciale
- Conduire un projet éco-responsable

Evaluation continue

-√ E

BLOC 1

Mise en situation professionnelle, étude marché, note de synthèse écrite, exposé oral.

BLOC 2

Tableaux de bord de son projet entrepreneurial, analyse de documents commerciaux.

J BLOC 3

Présentation du Business plan à 3 ans, du plan de financement.

₩ BLO

Pitch de présentation du plan d'actions commerciales et de l'argumentaire de vente, analyse du fichier clients.

J BLOC 5

Exposé oral sur des actions planifiées de développement, conforme aux principes de la RSE



Effectif et durée

Entrées et sorties permanentes - 410 h de formation réparties comme suit :

- 300 h de terrain
- 70 h de formation collective
- 40 h de formation individuelle

Accès personne en situation de handicap

Possibilité de contacter nos référents handicaps via l'adresse mail suivante :



contact@petrapatrimonia-corse.com

Modalité de formation

Mixte: Présentiel et visioconférence



4 500 € / personne

Taux d'obtention par bloc de compétence :

BLOC 1:100%

BLOC 2:100%

BLOC 3 : A venir - première session en cours

BLOC 4: A venir - première session en cours

BLOC 5:100%

Taux d'obtention de la certification :

A venir - première session en cours

92,86%

des stagiaires estiment avoir atteint leur objectif

89,29%

des stagiaires estiment avoir développer des compétences en matière de gestion d'entreprise par rapport à avant la formation

91,43% des stagiaires ont trouvé le contenu pertinent par rapport à leurs objectifs de départ



L'Union des couveuses d'Enterprises (UCE) es la seule autorité délivrant la certification profesionnelle "Entrepreneur de la TPE". L'UCE a délégué la mise en place des parcours de formation à l'organisme Petra Patrimonia. www.ecole-superieure-entrepreneuriat.com

Programme

BLOC 1. Détecter et analyser les informations utiles en vue d'élaborer un projet entrepreneurial

(17 h en collectif ; 6,5 h en individuel et 30 h de terrain)

- Acquérir les réflexes et les postures entrepreneuriales :
 Etre entrepreneur
- Identifier les parties prenantes de son marché :
 Approcher son marché
- Savoir présenter son projet : le Business Model Canvas

BLOC 2. Elaborer et piloter la stratégie opérationnelle (14 h en collectif; 9 h en individuel et 70 h de terrain)

- Maîtriser son temps
- Analyser la situation de l'entreprise et définir le plan stratégique de l'entreprise

BLOC3. Contrôler la viabilité économique et financière de l'activité

(14 h en collectif ; 5 h en individuel et 30 h de terrain)

- · Construire un budget annuel
- Elaborer des outils de gestion pour suivre son budget
- Réaliser un plan de financement initial et prévisionnel

BLOC 4. Elaborer sa stratégie commerciale (21 h en collectif ; 14,5 h en individuel et 110 h de terrain)

- Définir son offre commerciale
- Définir une stratégie de communication
- · Conduire un entretien de vente
- Créer, développer, déclencher

BLOC 5. Conduire un projet éco-responsable (4 h en collectif ; 5 h en individuel et 60 h de terrain)

- Comprendre les enjeux du développement durable et de la RSE
- Rendre compte de sa démarche RSE

Obtention de la Formation

Le passage devant le jury national de certification a lieu dans l'année qui suit la fin de la formation. La certification peut être acquise totalement ou partiellement (un bloc acquis n'a pas de durée de validité).

Les modalités de certification sont détaillées sur le site internet de l'ESE ainsi que sur la fiche RNCP sur le site de France Compétences (réf : RNCP 35215)



